

EN BREF :

- **7 décembre** : L'EIOPA a lancé [un appel](#) à des experts pour rejoindre un réseau de travail sur les risques de catastrophe dans le but de renforcer et de compléter son expertise en matière de modélisation et d'atténuation des risques de catastrophes et du risque de changement climatique.
- **7 décembre** : PRIIPs : La commission des affaires économiques et monétaires (Econ) du Parlement européen a voté [un report](#) au 31 décembre 2021 de l'extension du règlement PRIIPs pour les OPCVM.
- **13 décembre** : L'EIOPA a publié [un rapport](#) sur l'évaluation de la structure des marchés des intermédiaires d'assurance en Europe conformément à l'article 41, paragraphe 5, de la DDA. Ce rapport fournit une vue d'ensemble de la situation des marchés européens des intermédiaires jusqu'au 31 décembre 2017, en ce qui concerne les données relatives à la période allant de 2013 à 2017.
- **13 décembre** : La BCE, la Banque centrale européenne, gardienne de l'euro, a décidé de mettre fin à son programme de rachats d'actifs, « quantitative easing », mis en place il y a plus de trois ans.
- **19 décembre** : L'EIOPA lance [un appel à contribution](#) dans le cadre de sa revue des publications et des reportings Solvabilité II en 2020. Le but de cette revue est de vérifier que les exigences en termes de reporting restent bien adaptées aux besoins, proportionnées et basées sur les risques. Toutes les parties concernées sont invitées à faire part de leurs commentaires et de leurs opinions qui serviront d'input à la revue.

EIOPA - STRESS TESTS 2018

Au cours de l'année 2018, l'EIOPA a mené son 4ème exercice de stress-tests sur le secteur de l'assurance et de la réassurance. Cet exercice a pour objectif de mesurer la résilience des compagnies face à des chocs pouvant avoir de lourdes conséquences sur la stabilité du secteur financier européen.

Pour cette nouvelle édition, 42 groupes ont participé. Ceci représentait une couverture de plus de 75% des actifs sous gestion. Ces groupes devaient évaluer l'impact des 3 scénarios suivants :

- un scénario avec une augmentation soudaine et abrupte de la courbe des taux avec pour corollaire une baisse conséquente du marché des actions et une hausse de l'inflation. Ce scénario était combiné avec un choc sur les rachats ;
- un scénario de prolongation du contexte des taux bas couplé à un choc de longévité ;
- un scénario avec un enchaînement de catastrophes naturelles à brève échéance (ce scénario ne concernait que 25 des 42 groupes).

Ces scénarios étaient considérés comme sévères, mais plausibles. Les deux premiers scénarios concernant les chocs de marché ont été développés en collaboration avec le «European Systemic Risk Board».

Les compagnies devaient évaluer leur situation post-stress en utilisant les mêmes modèles que ceux utilisés pour le reporting régulier. Elles étaient autorisées à appliquer les mesures LTG et les mesures transitionnelles, avec l'obligation de rapporter séparément l'évaluation de l'impact de ces différentes mesures. De plus, dans ce 4ème exercice, les compagnies devaient pour la première fois recalculer leur SCR après choc. Vu le challenge opérationnel et méthodologique engendré par cette nouvelle

évaluation, elles étaient autorisées à utiliser des approximations et des simplifications.

Avant chocs, le ratio de solvabilité de l'échantillon était de 202,4%, correspondant à une capitalisation globale confortable deux fois supérieure à ce qui est requis par la régulation.

Le scénario de hausse de la courbe des taux a montré une diminution du ratio de solvabilité à 145,2%. Même si cela reste satisfaisant au global, 6 groupes ont reporté un ratio inférieur à 100%. Et si on ne tient pas compte de l'impact des mesures transitoires, le ratio tombe à 130,9%, et même à 86,6% si on combine cela avec la non application des mesures LTG (21 groupes avec un ratio inférieur à 100%).

Dans le cas du scénario de l'environnement persistant des taux bas, le ratio de solvabilité tombe à 137,4% avec 7 compagnies affichant un ratio inférieur à 100%. Si on ne tient pas compte de l'effet des mesures transitoires, le ratio après choc tombe à 124,1%. Et il n'est plus que de 85,4% si on supprime en plus l'impact des mesures LTG avec 20 groupes ayant un ratio inférieur à 100%.

Ces deux scénarios confirment en tous cas l'importance des mesures transitoires et des mesures LTG en cas de choc abrupte sur les marchés financiers.

Le scénario de catastrophes naturelles a un impact plus limité sur les résultats globaux de par l'application des différents traités de réassurance.

Sur base des résultats de cette nouvelle expérience, l'EIOPA planifie de continuer à affiner sa méthodologie de définition de stress tests afin de capturer au mieux la complexité de l'évaluation de la situation des compagnies après choc. L'EIOPA enjoint également les groupes participants et les autorités de contrôle à tirer profit de ces résultats pour continuer à améliorer la politique de gestion des risques du secteur.

REFERENCES

- [Rapport EIOPA – Stress Tests 2018](#)

FORSIDES

FORSIDES dispose de l'agrément « Professionnel du secteur des assurances (PSA) » délivré par le CAA en tant que prestataire agréé de services liés à la gouvernance d'entreprises d'assurance et de réassurance, et prestataire de services actuariels.

CONTACTS

T. +352 27 860 576 – Arnaud COHEN
T. +32 485 40 70 54 – Xavier COLLARD
T. +352 621 20 48 07 – Jean-Paul ANDRE-DUMONT
T. +352 691 995 471 – Marie UZUREAU

Pour recevoir les prochains Actu'Air Forsides:
communication@forsides.lu